

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2009**

**Sous la présidence de :** Monsieur Pierre MAMMOSSER, Maire

**Membres présents :** Mmes et MM. Denise EHRHARD, Dominique STOHR, Lucienne HAAS et Christophe SCHIMPF, adjoints au Maire, Ernest ROTT, Maire délégué de Hohwiller, Paul BOISSARIE, Céline GEFFROY, Béatrice HOELTZEL, Eric HUBERT, Christian KLIPFEL, Claude LINDNER, Thomas RUBY, Alfred SCHMITT, Marie-José SCHALLER, Jean-Laurent VONAU et Christian WAGNER

**Membre absent excusé :** M. Jean-Michel STEPHAN qui a donné procuration à Pierre MAMMOSSER.

## **1. COMPTE RENDU DES REUNIONS DES DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 novembre 2009.

### **05.11.2009**

- rencontre avec M. Gérard NEUHARDT de la Chambre d'Agriculture pour préparer le recensement agricole qui sera effectué en 2010 ; plus d'une trentaine d'agriculteurs sont encore répertoriés à Sultz-sous-Forêts et Hohwiller
- réunion de la commission PLU : après l'approbation du PADD par le conseil municipal, une nouvelle étape du PLU est à l'étude qui va déboucher sur le zonage et le règlement. La réunion a essentiellement été consacrée aux problèmes de circulation et de stationnements au sein de la commune ; l'intervention éventuelle d'un consultant spécialisé a été évoquée
- réunion d'information organisée par M. Jean-Laurent VONAU, Conseiller Général, à Betschdorf

### **06.11.2009**

- réunion des conseils des écoles maternelle et élémentaire

### **07.11.2009**

- inauguration de l'épicerie sociale de Wissembourg dans des locaux très bien aménagés ; cette épicerie sociale a vocation à rayonner au-delà de la seule ville de Wissembourg et un premier élargissement est envisagé au profit de la communauté de communes du pays de Wissembourg. A la question du Maire pour savoir si le CCAS de Sultz-sous-Forêts pouvait également passer une convention, la réponse du Président du Conseil Général était plutôt positive

### **09.11.2009**

- réunion de la commission Information Communication Fêtes et Cérémonies pour la préparation de la prochaine édition du bulletin communal « Sultz Actualités » qui paraîtra le samedi 5 décembre 2009

### **10.11.2009**

- réunion organisée par le Président du Conseil Général à Betschdorf : à l'ordre du jour Rénov'habitat 67, schéma départemental en faveur des personnes âgées et handicapées, et l'accompagnement des communes en matière d'urbanisme par le SDAU. La commune est concernée par le deuxième point avec la construction de l'établissement du Sonnenhof et l'agrandissement de la maison de retraite
- fête de la Saint Martin par les élèves de l'école maternelle sur le parvis de La Saline

### **11.11.2009**

- célébration œcuménique pour la paix à l'église protestante de Soultz-sous-Forêts suivie par la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 au monument aux morts et d'un vin d'honneur à La Saline

### **12.11.2009**

- comité de pilotage de l'étude sur le commerce dans la communauté de communes du Sultzerland. Les premiers résultats montrent que 80% des achats alimentaires se font sur le territoire, mais seulement 16% des achats non alimentaires (évasion vers les centres commerciaux de Haguenau et Strasbourg et achat via Internet)

### **13.11.2009**

- rencontre avec M. Roland LIEGEOIS, Président de l'Association Interprofessionnelle du Sultzerland pour discuter de l'ouverture des commerces avant Noël
- réunion de préparation de la rétrocession des réseaux, de la voirie et de l'éclairage public du lotissement « Plein Sud » respectivement au SICTEU et à la commune
- rencontre avec l'adjoint au Maire de KEMBS sur les modalités d'alimentation en informations du site Internet, vu qu'il le juge particulièrement réactif par rapport à ce qui se fait dans d'autres communes
- deuxième réunion de concertation avec les riverains de la rue Frohnacker sur la rénovation de cette rue. Les possibilités de stationnement ont été renforcées dans le tronçon proche du carrefour ; la nouvelle version a été globalement approuvée

### **14.11.2009**

- sortie en forêt des membres du conseil municipal en vue des décisions à prendre pour l'élaboration du projet de gestion de la forêt communale des 20 prochaines années
- soirée spectacle année 1980 organisée par la troupe Pêl Mêl à La Saline

### **16.11.2009**

- réunion pour la sauvegarde des maisons de l'ancien quartier juif de Soultz-sous-Forêts avec visite d'une propriété en vente dans la proximité immédiate de la synagogue en présence de M. Jean-Laurent VONAU, conseiller général, M. GUERINGER et Mme BRUN des services du Conseil Général et Mme COLLETER des services de la Région. L'objectif peut être triple pour la commune : sauvegarder un patrimoine qui devient quasiment unique en Alsace, créer des logements aidés et maîtriser un terrain qui permettra d'élargir la rue des 3 Hommes pour accéder à des zones encore à urbaniser. Il faut avant tout préserver ce secteur afin qu'il garde sa spécificité et créer un zonage particulier au niveau du PLU. Une opération de sauvegarde peut bénéficier d'un subventionnement important. Il est également constaté que l'évaluation des Domaines est élevée pour la propriété actuellement en vente

## **17 et 18.11.2009**

- congrès des Maires à Paris

## **19.11.2009**

- rencontre avec Mme Marie-Claire SOULIER, directrice du supermarché Match de Soultz-sous-Forêts qui souhaite mettre en place un panneau publicitaire supplémentaire vers la place du général de Gaulle ; l'enseigne souhaite également ouvrir son magasin le dimanche 27 décembre 2009 mais l'autorisation n'est pas de la compétence du Maire, mais de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- visite du lotissement Plein Sud par les membres du conseil municipal pour constater sur place la finalisation des travaux en vue d'engager le processus de rétrocession des voies. Deux remarques importantes : mise en place d'un filet le long du terrain de football pour éviter que les ballons ne tombent dans le bassin d'orage et la finition de la bande verte sur l'arrière du « Plein Sud 2 ».

Céline GEFFROY rappelle qu'il reste quelques points à régler, notamment séparer le bassin d'orage et le sentier, et signale également que le SDEA est intervenu pour des conduites inversées ; elle a également demandé à ICADE de reprendre tous les éléments discutés dans le compte rendu

## **21.11.2009**

- l'association Ligne de Vie et les sapeurs-pompiers de l'unité territoriale de Soultz-sous-Forêts se sont mobilisés pour le Téléthon ; le coup d'envoi de la manifestation a été donné à 10h10 au centre de secours de Soultz-sous-Forêts

## **23.11.2009**

- rencontre avec une riveraine de la rue du Maire Geiger concernant les nuisances sonores et les problèmes de stationnement dans cette rue
- réunion de la commission PLU avec à l'ordre du jour les espaces naturels, une problématique qui intègre les zones inondables et les coulées de boues ; le Maire rappelle qu'au niveau du SCOT toutes les zones inondables sont inconstructibles

## **24.11.2009**

- réception pour le départ en retraite d'enseignants et d'une employée administrative du collège de l'Outre-Forêt

## **25.11.2009**

- conseil d'administration de l'association des Maires du département du Bas-Rhin avec deux sujets à l'ordre du jour :
  - 1) les relations entre la commune et les sapeurs-pompiers en cas d'incident majeur comme les coulées de boue : il a été rappelé que le Maire est directeur des opérations et le responsable des sapeurs-pompiers est coordinateur des opérations
  - 2) les obligations des communes à l'égard des personnes à mobilité réduite : les communes sont tenues de faire un diagnostic accessibilité en voirie avant le 23 décembre 2009 et en bâtiments recevant du public avant le 31 décembre 2009

## **26.11.2009**

- premières rencontres départementales des acteurs du développement des territoires organisées par le Conseil Général du Bas-Rhin
- rencontre avec les responsables du Comptoir Agricole : l'objectif de cette réunion est de délocaliser les bâtiments du comptoir agricole et d'intégrer un zonage dans le

PLU pour permettre l'implantation à côté de la géothermie où la commune dispose d'une réserve foncière d'une superficie d'environ 12 à 13 ha.

A la question de Jean-Laurent VONAU sur l'aménagement d'une zone agricole dans le cadre du PLU, le maire répond qu'il est très difficile de regrouper les exploitations agricoles à l'extérieur de l'agglomération.

Jean-laurent VONAU estime que si l'élevage se regroupait, on pourrait obtenir un subventionnement pour site pilote.

Le Maire répond que la solution proposée serait plutôt une zone d'activités industrielles et que la réserve foncière de la commune serait destinée à être utilisée par le comptoir agricole et par des activités complémentaires.

Ernest ROTT confirme que d'après la Chambre d'Agriculture, il n'y a pas de sortie d'exploitation prévue à court terme.

Christian KLIPFEL fait remarquer qu'il faudra prendre des précautions pour que l'installation ne bloque pas une liaison routière entre la RD 28 à la sortie de Kutzenhausen et la route de Soultz-sous-Forêts à Surbourg

– assises des territoires ruraux organisées par les Sous-préfètes de Haguenau et Wissembourg à l'intention des maires des deux arrondissements

### **27.11.2009**

- allumage de la première bougie de l'Avent sur le parvis de La Saline
- réunion du conseil communautaire de la communauté de communes du Soultzerland : le principe d'un transfert du périscolaire à Soultz-sous-Forêts dans le cadre de la restructuration du bloc scolaire, et de l'implantation de la halte garderie dans les locaux de Hohwiller a été accepté à l'unanimité

### **28.11.2009**

- assemblée générale du Vélo-club Nord Alsace : 25<sup>ème</sup> anniversaire

### **30.11.2009**

- conseil d'administration du collège de l'Outre-Forêt
- réunion de la commission PLU avec étude des zones d'aménagement notamment autour et derrière l'actuel supermarché Match

### **01.12.2009**

- ouverture de la première case du calendrier de l'Avent avec les enfants des écoles maternelle et élémentaire
- remise de médailles, d'insignes et d'arrêtés de promotion des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et des personnels administratifs et techniques du SDIS 67 ; le sergent-chef Maurice WALTER a été nommé au grade de lieutenant et l'adjudant Georges WEIMER a reçu une médaille d'honneur en or
- assemblée générale de l'OMACSL

### **02.12.2009**

- réunion pour la restructuration du pôle scolaire avec les utilisateurs ; prise en compte des augmentations liées au bilinguisme et à la démographie
- réunion de la commission de sélection des offres

## **2. PROJETS ET TRAVAUX**

### → **Rénovation extérieure de l'église catholique**

Le Maire informe l'assemblée que le maître d'œuvre propose l'introduction d'une variante dans l'appel d'offres du lot couverture pour le choix des tuiles (Schuppen ou ardoises droites).

### → **Gymnase municipal – Mise en conformité électrique**

Le Maire informe le conseil municipal que les 3 entreprises qui avaient soumis une première offre pour ces travaux ont été reconsultées vu que les offres différaient tant dans le contenu que dans les prix ; il s'agit des entreprises HAUSWIRTH de Kutzenhausen, MESSEMER de Soultz-sous-Forêts et STOLTZ de Lampertsloch.

L'entreprise MESSEMER a maintenu sa première offre, l'entreprise STOLTZ n'a pas réagi et l'entreprise HAUSWIRTH a révisé l'installation et fait parvenir un nouveau devis d'un montant de 3 976,00 € HT, soit 4 755,30 € TTC.

Après étude des dossiers, l'entreprise HAUSWIRTH de Kutzenhausen, moins-disante, a été retenue pour effectuer les travaux.

### → **Réhabilitation de la maison des associations – Maîtrise d'œuvre**

Le Maire fait part au conseil municipal que le marché de maîtrise d'œuvre signé avec Monsieur HAIBACH, architecte de Niederbronn-les-Bains, prévoyait un montant prévisionnel des travaux de 135 000 € HT et un forfait de rémunération de 11,50%, soit 15 525 € HT. Suite au résultat de l'ouverture des plis, le montant des travaux s'élève à 98 490,18 € HT ; de ce fait le forfait de rémunération est ramené à 11 326,37 € HT (13 546,34 € TTC).

M. HAIBACH a fait parvenir un avenant au marché de maîtrise d'œuvre. Les membres de la commission de sélection des offres proposent au conseil municipal d'approuver cet avenant.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve cet avenant et autorise le maire à le signer.

### → **Travaux de voirie – Entrée de ville rue de Strasbourg et travaux ponctuels**

Le Maire informe le conseil municipal que suite à l'appel public à la concurrence pour les travaux d'entrée de ville rue de Strasbourg et les travaux de voirie ponctuels, 11 entreprises ont retiré un dossier mais seules 6 entreprises ont déposé une offre. L'estimation du maître d'œuvre s'élevait à 68 267,61 € TTC. Les critères retenus pour le choix de l'entreprise sont le prix pour 60 % et le délai d'exécution pour 40%

Il communique le résultat de la consultation, suite à la vérification des offres par les Bureaux BEREST, maître d'œuvre :

- Entreprise COLAS	:	59 594,59 € et 3 semaines de travaux
- Entreprise SCREG	:	116 598,88 € et 4 semaines de travaux
- Entreprise TRABET	:	68 846,54 € et 3 semaines de travaux
- Entreprise EUROVIA	:	88 246,26 € et 3 semaines de travaux
- Entreprise SOTRAVEST	:	96 127,54 € et 4 semaines de travaux
- Entreprise LINGENHELD	:	106 301,08 € et 4 semaines de travaux.

L'entreprise COLAS étant à la fois moins et mieux-disante, le maître d'œuvre propose de la retenir pour un montant total des travaux de 59 594,59 € TTC (49 828,25 € HT). Les travaux débuteraient début janvier 2010.

La commission de sélection des offres a pris connaissance des différentes offres et propose au conseil municipal de retenir l'entreprise COLAS.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Céline GEFFROY), décide de confier les travaux de voirie de l'entrée de ville rue de Strasbourg et les travaux ponctuels à l'entreprise COLAS pour un montant de 59 594,59 € TTC. Il autorise le Maire à signer le marché à intervenir.

### 3. AFFAIRES FINANCIERES

#### → Décision modificative

Le Maire donne la parole à M. Dominique STOHR, adjoint au Maire chargé des finances, qui informe l'assemblée qu'il y a dépassement de crédits dans certains articles des chapitres 011 (Charges à caractère général) et 012 (Charges de personnel) et qu'il faudrait voter des crédits supplémentaires pour des montants respectifs de 55 000 € (dont 20 000 € pour des achats de livres qui étaient initialement prévus en investissement) et 6 000 €. Par contre les chapitres 65 (Autres charges de gestion courante) et 67 (Subventions exceptionnelles) ont pu être diminués respectivement de 5 500 € et 16 900 €. Les dépenses supplémentaires sont financées d'une part par le crédit prévu pour dépenses imprévues d'un montant de 30 000 € et d'autre part par une réduction de 8 600 € du virement à la section d'investissement.

Il propose donc de voter une décision modificative de 38 600 €, en dépenses et en recettes, pour faire face aux dépenses de fonctionnement en fin d'année.

#### DEPENSES

- chapitre 011 – Charges à caractère général	:	55 000 €
- chapitre 012 – Charges de personnel	:	6 000 €
- chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	:	- 5 500 €
- chapitre 67 – Charges exceptionnelles	:	- 16 900 €
Total des dépenses	:	38 600 €

#### RECETTES

- chapitre 022 – Dépenses imprévues	:	- 30 000 €
- chapitre 023 – Virement section d'investissement	:	- 8 600 €
Total des recettes	:	- 38 600 €.

Il communique le détail des dépenses de la décision modificative, par chapitres et par articles :

CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT
<b>011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	60611 – Eau et Assainissement	+11 000 €
	60621 – Combustibles	- 14 000 €
	60628 – Autres fournitures non stockées	- 8 000 €
	60631 – Fournitures d'entretien	+ 2 000 €
	6065 – Livres, disques, cassettes	+ 20 000 €
	6068 – Autres matières et fournitures	+ 5 000 €
	611 – Contrats de prestation de service	- 4 000 €
	6122 – Crédit-bail mobilier	+ 1 000 €
	6135 – Locations mobilières	- 1 000 €

	61522 – Entretien bâtiments	- 4 000 €
	61523 – Entretien voies et réseaux	- 3 000 €
	61524 – Entretien bois et forêts	+ 5 000 €
	61558 – Autres biens mobiliers	+18 000 €
	6156 – Maintenance	+17 000 €
	6182 – Doc. générale et technique	- 3 000 €
	6184 – Vers. Organismes formation	+ 4 000 €
	6188 – Autres frais divers	- 4 000 €
	6226 – Honoraires	- 2 500 €
	6228 – Divers	- 1 500 €
	6231 – Annonces et insertions	+ 8 000 €
	6236 – Catalogues et imprimés	- 5 000 €
	6238 – Divers (spectacles)	+10 000 €
	6257 – Réceptions	+ 3 000 €
	6261 – Frais d'affranchissement	+ 1 000 €
		<b>55 000 €</b>
<b>012 – CHARGES DE PERSONNEL</b>	6413 – Personnel non titulaire	+ 3 000 €
	6455 – Cotisations pour assurance du personnel	+ 3 000 €
		<b>6 000 €</b>
<b>65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	6553 – Service d'incendie	- 1 500 €
	6554 – Contributions aux organismes de regroupement	- 7 000 €
	6574 – Subventions de fonctionnement	+ 3 000 €
		<b>- 5 500 €</b>
<b>67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	673 – Titres annulés	- 4 900 €
	6748 – Autres subventions exceptionnelles	- 12 000 €
		<b>- 16 900 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 600 €</b>

Il communique également le détail des prévisions de l'article 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé, incluant les indemnités dues aux agriculteurs pour la mise en place des conventions pour bandes enherbées et fascines, à savoir :

- ABERT Sylvie	:	44,00 €
- ACKER Edouard	:	156,20 €
- EARL CLAUSS Christian	:	308,00 €
- EARL DES CELTES	:	198,00 €
- EARL WAGNER	:	629,50 €
- GAEC DU SELTZBACH	:	250,25 €
- SPIELMANN Philippe	:	420,80 €
- WEBER Georges	:	144,70 €
- WEIMER Patrick	:	600,20 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Jean-Laurent VONAU), vote la décision modificative d'un montant de 38 600 € en dépenses et en recettes.

## → **Personnel communal**

### • **transformation d'un emploi d'adjoint administratif**

Le Maire informe le conseil municipal qu'un adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe a effectué 60% du temps complet pendant 2 ans et 80% du temps complet pendant 1 an. Le temps partiel n'étant autorisé que sur une durée de 3 ans et l'agent souhaitant travailler à temps non complet à raison de 28 heures par semaine (mercredi non compris). Il propose donc de transformer l'emploi d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe à temps complet en emploi à temps non complet à raison de 28/35<sup>e</sup> à compter du 13 décembre 2009.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

### • **heures supplémentaires de dimanche et jours fériés**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le paiement de 3 heures supplémentaires de jour férié pour le travail effectué le 11 novembre 2009, à Thomas GORGUS et Jean-Yves JUNG, employés des services techniques.

## → **Ecole municipale de musique**

Le Maire fait part au conseil municipal que lors du vote des tarifs de l'école municipale de musique pour l'année scolaire 2009/2010, le tarif pour la pratique d'un 2<sup>e</sup> instrument par le même élève n'a pas été fixé.

Il propose, comme pour les autres tarifs, de maintenir ceux pratiqués lors de l'année scolaire écoulée, à savoir :

- 48 €/trimestre pour les élèves de Soultz-sous-Forêts
- 54 €/trimestre pour les élèves de l'extérieur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

## → **Subventions exceptionnelles**

### • **Pétanque Club de Soultz-sous-Forêts**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été destinataire d'une lettre du Président du Pétanque Club de Soultz-sous-Forêts sollicitant l'aide de la commune pour financer la location de deux pistes de jeux au club de boules de Rastatt, pour l'entraînement des membres durant la saison hivernale. Le prix de la location s'élève à 400 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention exceptionnelle de 400 € au Pétanque Club de Soultz-sous-Forêts pour la location de deux pistes de jeux. Le crédit est prévu sur article 6748 du budget.

### • **Amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-sous-Forêts**

Suite aux coulées de boue du 3 juillet 2009, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers sollicite la prise en charge, par la commune, des frais de la partie logistique d'un montant de 490 €. Ces frais ont été avancés par l'Amicale.

Le Maire propose au conseil municipal, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 490 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-sous-Forêts.

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention (Jean-Laurent VONAU), approuve cette proposition. Le crédit est prévu sur article 6748 du budget.

### • **Judo-club de Soultz-sous-Forêts**

Le Maire informe le conseil municipal que le Judo-club de Soultz-sous-Forêts a assuré la logistique des vins d'honneur des 11 novembre et 5 décembre 2009 et propose de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 250 € pour ces prestations.



Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition. Le crédit est prévu sur article 6748 du budget.

#### → **Subventions aux associations**

Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du budget primitif 2009, le conseil municipal a voté des subventions aux différentes associations sportives incluant une participation de 12,50 € par licence pour les jeunes. Le nombre de jeunes pris en compte pour le calcul de la subvention est estimé.

Pour pouvoir bénéficier du paiement de cette subvention, les associations sportives sont tenues de faire parvenir la liste précise des jeunes licenciés. Le football club de Soultz-sous-Forêts ayant plus de jeunes licenciés que prévu (133 au lieu de 120), le Maire propose de leur attribuer un complément de subvention de 162,50 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention complémentaire de 162,50 € au Football Club de Soultz-sous-Forêts. Le crédit est prévu sur article 6574 du budget.

#### → **Remise gracieuse de pénalités pour taxes d'urbanisme**

Le Maire informe le conseil municipal que la trésorerie de Bischwiller a fait parvenir une demande de remise gracieuse des pénalités à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes d'urbanisme. En effet Monsieur Vincent NGUYEN VAN PHU a vendu sa maison et a quitté l'Alsace pour la Martinique ; il n'a réceptionné l'avis à payer qu'au mois de septembre 2009 alors que la taxe était éligible le 9 mai 2008.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la remise gracieuse des pénalités à Monsieur Vincent N'GUYEN VAN PHU.

#### → **Intérêts de retard pour paiement de bois**

Le Maire informe le conseil municipal que la trésorerie de Soultz-sous-Forêts a fait parvenir un décompte d'intérêts de retard pour des acheteurs de bois ayant déposé leur paiement en retard. Ces intérêts concernent sept acheteurs pour un montant total de 484,45 €. Le conseil municipal peut soit réclamer ces intérêts de retard, soit accorder la remise de ces intérêts. Le Maire propose d'accorder la remise de ces pénalités.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition et décide d'accorder les pénalités de retard aux acheteurs suivants : HEINRICH BOIS (136,37 € et 32,57 €) CMF HOLZHANDEL (47,33 €), SCIERIE ET CAISSERIE (178,18 €), LEICHTNAM (46,13 €), UNTERSINGER BENE (8,25 €) et SIMON URSULA (9,30 €)

#### → **Conventions avec les agriculteurs**

##### • **Indemnisation pour la mise en place de bandes enherbées du versant 1**

Le Maire fait part au conseil municipal que lors de l'établissement des conventions à signer avec les agriculteurs, il a été constaté que la bande enherbée de l'îlot 5, appartenant à Monsieur Patrick WEIMER - 39, rue Frohnacker à Soultz-sous-Forêts n'avait été retenue que sur une profondeur de 10 ml, alors que la bande a une largeur de 20 ml.

Le montant de la prestation à verser à l'agriculteur pour la mise en place de cette bande enherbée sur sa parcelle de terrain s'élève donc à  $(115 \text{ ml} \times 2) = 230 \text{ ml} \times 0,55 \text{ €} = 126,50 \text{ €/an}$  sur une durée de 5 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec Monsieur Patrick WEIMER - 39, rue Frohnacker à Soultz-sous-Forêts.

L'indemnité totale attribuée à Monsieur Patrick WEIMER s'élève donc à 600,20 €/an sur une période de 5 ans.

#### → Relais culturel La Saline

- **facturation de vaisselle cassée**

Le Maire informe le conseil municipal que lors des locations au relais culturel la Saline, il arrive que de la vaisselle soit détériorée et c'est au conseil municipal de fixer les tarifs pour le remplacement. Le conseil municipal avait fixé des tarifs par délibération du 1<sup>er</sup> septembre 2003, mais ceux-ci ne correspondent plus au prix du marché. Il propose de facturer cette vaisselle en fonction des prix d'un catalogue de référence, au prix réel du marché.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à cette proposition.

#### → Contrats d'accompagnement dans l'emploi « passerelle »

Le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 7 octobre 2009, il l'avait autorisé à embaucher du personnel en contrat d'accompagnement dans l'emploi « passerelle » à raison de 24 heures par semaine et à signer les conventions à intervenir avec le Pôle Emploi organisme agissant pour le compte de l'Etat. Il s'avère que la Mission Locale pour l'Emploi peut également instruire et signer les dossiers. Il faudrait donc l'autoriser à signer les conventions soit avec le Pôle Emploi, soit avec la Mission Locale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions à intervenir soit avec le Pôle Emploi, soit avec la Mission Locale pour l'Emploi, organismes agissant pour le compte de l'Etat. Tous les autres termes de la délibération du 7 octobre 2009 restent valables.

#### **4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour l'aliénation du bien suivant :

- section 37 n° 420/102 lieudit « rue des Vignes » d'une contenance de 547 m<sup>2</sup>.

#### **5. DIVERS**

##### → Informations

- La médiathèque de Soultz-sous-Forêts sera fermée au public les 24 et 31 décembre 2009 et le 2 janvier 2010
- les caisses primaires d'Assurance Maladie de Haguenau, Sélestat et Strasbourg vont fusionner en un seul organisme, la CPAM du Bas-Rhin, le 1<sup>er</sup> janvier 2010. A cette date la nouvelle caisse primaire remplacera les trois caisses actuelles et chaque assuré social pourra se rendre indifféremment dans tous les points d'accueil du Département.
- L'Office National des Forêts et l'Association des Maires des Commune Forestières d'Alsace et de Moselle ont fait parvenir une note d'information conjointe sur la situation du marché des bois et la stratégie de vente.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 la commercialisation des bois est très difficile, avec un résultat à fin septembre en repli par rapport à l'année 2008 de près de 13% en volume et de plus de 30% en chiffre d'affaire en forêt communale comme en

forêt domaniale ; situation à nuancer par une reprise d'activité au cours du 3<sup>e</sup> trimestre.

Les bois d'œuvre feuillus : difficultés du marché du chêne ; filière de transformation du hêtre très affectée par la conjoncture économique ; le frêne recherché à des prix stables par rapport à la dernière campagne ; l'érable et le merisier très peu demandés.

Les bois d'œuvre résineux : pour le sapin et l'épicéa, six mois d'activité très faible des scieries résineuses, une reprise de la demande à partir de juillet 2009 ; en ce qui concerne le pin sylvestre et les autres résineux, le marché de l'emballage qui absorbe une part importante de la production de pin sylvestre reste affecté par la baisse générale de l'activité économique. Le prix moyen du pin sylvestre est en baisse de 8% sur un an. Pour les bois de qualité supérieure utilisés pour la charpente et la menuiserie, la demande a également été très faible depuis le début de l'année.

Les bois d'industrie et le bois-énergie : pour le bois d'industrie, la demande s'est redressée de la part des fabricants de panneaux, notamment pour les bois d'industrie résineux. Donc pas de problème de débouchés avec des prix que l'on espère repartir à la hausse ; la demande de combustible bois-énergie (plaquettes forestières, pellets) est en forte croissance, à la faveur du fort développement régional des chaufferies collectives et de projets industriels de production de chaleur retenus en Alsace dans le cadre des appels d'offres nationaux dits « fonds chaleur ».

- Monsieur Frédéric REISS, député du Bas-Rhin a fait parvenir la réponse du Ministre d'Etat, Monsieur Jean-Louis BORLOO, suite à son intervention sur la nécessité d'un relèvement du tarif d'achat de l'électricité d'origine géothermique. Conformément aux engagements du Grenelle de l'Environnement, une réévaluation du prix de rachat de l'électricité est à l'étude afin de promouvoir le développement de la géothermie du type EGS (Enhanced Geothermal System).
- Le prénom de MUSCULUS est Frédéric et non Alphonse, ce dernier étant le 2<sup>e</sup> prénom ; la proposition de mettre Frédéric Alphonse MUSCULUS sur la plaque de rue est validée par le conseil municipal

#### → Prochaines réunions et manifestations

- le Président de la Société d'Aviculture informe que l'exposition avicole aura lieu les 5 et 6 décembre 2009 dans le foyer avicole de la maison des associations et invite l'ensemble des conseillers municipaux à l'inauguration le samedi 5 décembre 2009 à 19 heures
- tous les week-ends du 5 au 20 décembre 2009 : manifestations dans le cadre des Tradi'sons de Noël avec inauguration du festival le samedi 5 décembre 2009 à 16 heures
- réunion de la commission PLU : mardi 15 décembre 2009 à 19 heures
- prochaines réunions du conseil municipal : lundi 14 décembre 2009 à 20h15 et mercredi 6 janvier 2010 à 20h15
- cérémonie des Vœux de la Municipalité : vendredi 8 janvier 2009 avec remise des prix aux lauréats des concours locaux de fleurissement et d'illumination et accueil des nouveaux arrivants
- visite de la Base Aérienne 901 : samedi 9 janvier 2009 à 9 heures

- repas de Noël élus/personnel : vendredi 15 janvier 2009
- fête des personnes âgées : dimanche 31 janvier 2009 à La Saline

#### → Doléances

- Jean-Laurent VONAU questionne sur les problèmes que rencontre actuellement la télévision câblée. Beaucoup de personnes se sont plaintes vu qu'elles avaient très souvent un écran noir.

Le Maire répond qu'il a également été interpellé pour ce problème et que les services sont intervenus auprès de Numéricable.

Paul BOISSARIE confirme les problèmes du réseau câblé et informe que très souvent il ne peut capter que 3 chaînes (TF1, France 2 et France 3). Il informe également que le service clients est déplorable.

A la remarque de Christian KLIPFEL informant que les problèmes Numéricable ne sont pas les mêmes au Sud de Strasbourg, le Maire répond que la réception à Soultz-sous-Forêts se fait par voie satellitaire alors que dans d'autres secteurs c'est par câble.

Le Maire propose soit une réunion conseil municipal/Numéricable, soit une réunion publique pour l'avenir du réseau.

Céline GEFFROY précise que dans le lotissement « Plein Sud » tous les boîtiers sont endommagés ; la Société ICADE a beaucoup de mal à faire intervenir Numéricable.

Le Maire propose donc une réunion avec Numéricable et leurs clients, en janvier prochain, par rapport au numérique et à la vision de l'avenir du câble à Soultz-sous-Forêts.

- Christian KLIPFEL signale également que la peinture de la synagogue risque de se détériorer ; de l'eau coule des piliers en grès des Vosges sur les façades – faire le point avec l'architecte HAIBACH.

Plus personne ne souhaitant intervenir, le Maire clôt la séance à 22h45.